

Licence professionnelle Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en gérontologie. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02038709

HAL Id: hceres-02038709

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038709>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestionnaire en intervention
sanitaire et sociale en gérontologie

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en Gériatrie

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-2 Intervention sociale

Demande n° S3LP150009360

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP), ouverte en 2007 et portée par l'UFR 5 *Sciences du sujet et de la société*, se donne pour objectifs de former des professionnels capables de coordonner l'ensemble des services et des dispositifs pour la personne âgée et/ou pour les personnes en situation de handicap, d'élaborer un plan d'aide pour les personnes âgées sur la base d'une évaluation pluridisciplinaire (physique, psychique, sociale, environnementale, etc.), de coordonner les intervenants et adapter les réponses à l'évolution des besoins. Le professionnel doit également être capable d'évaluer régulièrement l'évolution des situations et de réajuster éventuellement les interventions. Les connaissances visées concernent plusieurs domaines disciplinaires : psychologie du vieillissement, psychosociologie, gériatrie, politiques publiques, gestion des ressources humaines, etc.

Les métiers visés sont les suivants : chargé de développement, responsable de secteur dans une structure d'aide à domicile, coordinateur de service ou d'action dans le secteur médico-social, coordinateur dans les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), cadre intermédiaire chargé de l'intervention sanitaire et sociale au sein de structures gériatriques, directeur adjoint d'une structure médico-sociale, cadre intermédiaire technico administratif, conseiller en développement local Intervenant d'action sociale (pour les titulaires du DEI).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique de la LP est pertinent au regard des connaissances et compétences visées. Il y a un bon équilibre entre les apports théoriques et les dispositifs permettant d'exercer sa pratique (projet tuteuré + stage) et de l'analyser (il existe une unité d'enseignement (UE) *Analyse de pratiques professionnelles*). Les projets tuteurés d'une durée de 156 heures sont centrés sur deux thématiques *Organisation du maintien à domicile* et « *Aide à la vie quotidienne et qualité de vie*. Ils permettent de renforcer la professionnalisation des étudiants dans ces champs d'activité. La durée des stages est de 16 semaines. Il est regretté le manque d'informations et d'explicitations sur les modalités d'organisation et d'évaluation des projets tuteurés, ainsi que sur la politique d'organisation des stages (les modalités d'encadrement et d'accompagnement, les modalités d'évaluation des stages, les périodes de stage au sein de la formation, etc.). On soulignera que des dispositifs pédagogiques permettent de prendre en compte la diversité des groupes (formation initiale et continue) et la diversité de niveau des publics.

Concernant l'insertion professionnelle des diplômés, les données fournies sont insuffisantes pour se prononcer sur la qualité de cette dernière. Si l'enquête nationale à 30 mois portant sur la promotion *Sorie* en juin 2010, présente un taux de réponse satisfaisant, sa réalisation au niveau de la mention *Intervention sociale* en rend l'utilisation difficile. Les enquêtes propres, dont on ignore la méthodologie, souffrent quant à elle d'un taux de réponse faible, d'une irrégularité de leur réalisation dans le temps et surtout, d'un manque d'analyse argumentée sur l'adéquation emploi/formation. Si l'enquête réalisée en 2010 montre que cinq diplômés sur les sept qui ont répondu, occupent bien un emploi dans les secteurs professionnels visés, le niveau de responsabilité des emplois est parfois faible et par ailleurs deux des diplômés occupent un emploi directement lié à leurs compétences antérieures (diplôme d'état d'infirmier).

L'implication des professionnels dans la formation est satisfaisante. Le nombre d'heures confiées à des professionnels est de 50 % environ du volume global. Les professionnels intervenants dépendent des secteurs privés (associations) et publics (conseil général, Institut de Formation des Cadres de la Santé-IFCS). Leurs champs d'activités et fonctions sont en rapport avec les connaissances et compétences visées par la licence professionnelle. Par ailleurs, les professionnels participent aux recrutements des étudiants, aux tables rondes organisées deux fois par an sur des thèmes spécifiques en lien avec les compétences visées par la formation, à l'évaluation des étudiants et aux soutenances des projets tuteurés.

Concernant le positionnement de la formation dans le contexte socio-économique, des arguments généraux mettent en évidence les besoins de l'environnement économique et social concernant les emplois visés par la formation. Il manque néanmoins des analyses quantitatives et qualitatives plus précises sur l'évolution du contexte (avec des statistiques sur les emplois dans le secteur de la gériatrie par exemple, les besoins des employeurs en termes de compétences, etc.). En d'autres termes, il manque une analyse (à partir de données factuelles) permettant de juger de l'adéquation entre les compétences spécifiques visées par la formation et les besoins réels des employeurs.

L'équipe pédagogique est animée par les enseignants de l'université en partenariat avec la directrice de l'institut de formation des cadres de la santé et le responsable du secteur gériatrique au conseil général. Un conseil de perfectionnement associant les professionnels et les enseignants universitaires se réunit tous les trimestres pour faire le bilan de la formation. Il existe par ailleurs un partenariat étroit avec la licence *Ingénierie sanitaire et sociale* et la formation en psychologie du vieillissement de l'Université Montpellier 3. Malheureusement, aucune information n'est indiquée sur les modalités de ce partenariat et ses fonctions au sein de la licence professionnelle.

La LP présente une bonne attractivité auprès des étudiants. Ces derniers candidatent de toute la France. Plus de 150 dossiers sont reçus en moyenne tous les ans. La sélection s'effectue uniquement sur dossier. Il est regretté l'absence d'un entretien permettant d'évaluer des critères comme la motivation du candidat et l'adéquation de son projet personnel/professionnel et la formation. Nonobstant des données parfois contradictoires, cette LP est marquée par fort taux de poursuite d'étude (neuf étudiants sur 14 en 2010, 11 sur 16 en 2011). Si la diversité des études choisies peut limiter les risques de dérive, on peut par contre s'interroger sur les critères de sélection retenus.

Les effectifs sont relativement faibles et depuis 2011, les promotions sont limitées à 12 étudiants avec une parité entre la formation initiale et continue. Ce faible effectif est justifié dans le dossier par les besoins limités en offre d'emploi. Les taux de réussite sont satisfaisants (au-dessus de 85 %).

Globalement, le dossier est pertinent du point de vue du programme pédagogique proposé, des dispositifs de professionnalisation mis en place au travers des stages et des projets tuteurés. Par ailleurs, les rapports avec les professionnels sont nombreux et de qualité. Le dossier manque néanmoins d'explicitations sur plusieurs points : les modalités d'organisation et d'évaluation des stages et des projets tuteurés, l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins dans le champ professionnel, les taux d'insertion professionnelle pour les deux dernières promotions d'étudiants, ainsi que les perspectives d'évolution de la formation.

- Points forts :
 - Bonne implication des professionnels dans le fonctionnement et l'organisation de la formation.
 - Programme pédagogique cohérent, pertinent et professionnalisant.
 - Bonne attractivité de la formation au niveau régional et national.

- Points faibles :
 - Taux de poursuite d'études beaucoup trop élevé.
 - Manque d'information et d'analyse sur l'insertion professionnelle des étudiants concernant les deux dernières promotions d'étudiants (les diplômés 2011 et 2012).
 - Manque d'information sur l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins dans le champ professionnel.
 - Manque d'explicitation sur les modalités d'organisation et d'évaluation des stages et des projets tuteurés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un suivi régulier et efficace des diplômés, indispensable à une analyse prospective de la formation. De même, une analyse complémentaire sur l'état des besoins dans les champs professionnels concernés par l'offre de la formation, serait nécessaire.

Il serait également souhaitable d'améliorer la visibilité de la formation au niveau régional et national afin d'augmenter à terme le nombre d'inscrits dans la formation.

Enfin, il serait nécessaire de revoir les critères de sélection des candidats de sorte à limiter au maximum les poursuites d'étude.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse